

**TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE
D'une SAS en SASU ou d'une SASU en SAS**

Dépôt d'actes

- 1 copie certifiée conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire indiquant la mise à jour des statuts.
- 1 exemplaire des statuts mis à jour et certifié conforme par le représentant légal.

Autres pièces

- Un pouvoir signé par le représentant légal, si nécessaire.
- Requête au juge commis à la surveillance du RCS (accompagne le dépôt de tout document provisoire).

Frais greffe

(Règlement par chèque à l'ordre du greffe du Tribunal de commerce de Toulouse ou carte bleue)

Ø Modification si dépôt d'actes	76,01 €
Modification sans dépôt d'actes	62,08 €

Frais C.C.I.

Un règlement par chèque, CB ou espèces de..... 70,00 € Net de taxe

Formulaires

- Imprimé M2 en deux exemplaires signés en original.

